L’AMIP et l’UM6SS signent une convention de partenariat

Abderrahim DERRAJI - 2019-07-30 11:28:08 - Vu sur pharmacie.ma

L’Université Mohammed VI des sciences de la santé (UM6SS) et l’Association marocaine de l’industrie pharmaceutique viennent de signer une convention de partenariat. Lors de cette cérémonie, Mr Ali Sedrati, président de l’AMIP, a rappelé que les membres de l’AMIP sont convaincus que la formation continue demeure une exigence capitale en raison du pôle technologique que constitue cette industrie, elle est nécessaire pour accompagner l’innovation thérapeutique et le progrès médical.De son côté, le Pr Chakib NEJJARI, président de l’UM6SS a déclaré qu’il était honoré de signer cette convention avec l’AMIP, et très fier de l’industrie pharmaceutique nationale, au vu de ses réalisations et de la qualité du médicament fabriqué localement conforme aux standards internationaux. Il salue également le travail considérable fait par les sociétés pharmaceutiques marocaines en matière d’innovation, de développement et des exportations à l’international notamment en Afrique. L’AMIP est engagée depuis plusieurs décennies dans la formation continue et l’information du corps médical et pharmaceutique contribuant ainsi à l’amélioration de l’accessibilité aux dernières avancées thérapeutiques. «Cette collaboration constituera une opportunité enrichissante puisqu’elle permettra d’une part, une ouverture de notre université sur le monde de l’industrie pharmaceutique en vue de répondre au besoin de cette dernière en terme de développement de compétences et la collaboration dans le développement de la recherche pharmaceutique. D’autre part elle permettra l’implication de l’AMIP dans l’environnement universitaire en vue d’apporter son expertise et son soutien pour travailler en synergie en vue d’adapter les contenus de nos formations au besoin des entreprises, en évolution constante, et favoriser des modalités pédagogiques permettant la professionnalisation des jeunes» a rappelé Pr Samir Ahid. Doyen de la Faculté de Pharmacie de l’UM6SS. Cette convention a été signée le 23 juillet epar M. Ali Sedrati, président de l’AMIP et le Pr Chakib NEJJARI, président de l’UM6SS.

>